	<h1>Fond d'Aide d'Urgence Économie Sociale et Solidaire (UrgencESS)</h1>	
	Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input checked="" type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque
		<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
	Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités
		<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 1		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

Depuis le début de la crise sanitaire, l'état a mis en place un plan de relance et des mesures de soutien pour les structures en difficultés. Parmi ces mesures, **l'aide d'urgence économie sociale et solidaire que vous pouvez encore demander** auprès de **France Active** est destinée à aider les structures.

La Fédération vous propose une présentation complète du dispositif afin de pouvoir en bénéficier.




#### Présentation du dispositif :

L'aide "**UrgenceSS**" est une aide de l'état destinée à accompagner les structures de l'économie sociale et solidaire qui **rencontrent des difficultés liées à la crise sanitaire**. L'aide peut permettre de préserver les emplois.




Le montant de l'aide, sous forme de prime pourra être de **5 000 € à 8 000 €**, selon la taille de la structure et ses besoins.

Pour vous permettre de bénéficier d'un accompagnement à la relance et vous aider à surmonter la crise sanitaire, un diagnostic sera dressé par un partenaire de **France Active**, qui pourra déterminer les aides pour lesquelles vous seriez éligible.

#### **Ce qu'offre le dispositif :**

-  Bénéficier d'un diagnostic de situation économique pour diriger les structures vers les aides et mesures de soutien auxquels elles peuvent avoir droit ou vers de nouvelles solutions de financement ;
-  Obtenir une subvention sous forme de prime de l'état pouvant aller jusqu'à 8 000 € ;
-  Etre accompagné via le dispositif local d'accompagnement pour certaines structures éligibles.

#### **Ce que permet le dispositif :**

-  La poursuite d'activité pendant la crise ;
-  Financer des emplois des salariés ;
-  Pallier les difficultés de trésorerie.

#### Éligibilité :

Toute association ou entreprise ayant inscrit les principes de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans leurs statuts.


L'association doit être employeuse de 1 à 10 salariés maximum.

## Modalités pour faire une demande :


Pour bénéficier de cette aide de l'état, vous devez remplir le formulaire mis à disposition en ligne : <https://www.urgence-ess.fr/>

Il vous sera demandé de renseigner l'identité de votre structure, le nombre de salarié et notamment si vous avez déjà bénéficié ou non de l'aide Fonds de Solidarité.

**Date limite :** vous avez **jusqu'au 31 juillet** pour remplir le formulaire.



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE  
SOCIALE, SOLIDAIRE  
ET RESPONSABLE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**FRANCE ACTIVE**  
*Les entrepreneurs engagés*

Si vous êtes une structure de l'ESS de 1 à 10 salariés, merci de remplir le formulaire.  
*Tous les champs suivis d'une \* sont obligatoires.*

**Votre structure**

Nom de ma structure*	Nombre de salarié(s) de la structure à date (05/07/2021)* ⓘ	Nombre d'ETP (au cours du dernier mois écoulé)* ⓘ
<input type="text" value="Structure"/>	<input type="text" value="1, 2, 3, ..."/>	<input type="text" value="0.1 à 10"/>
SIRET/SIREN de votre structure*	Code postal de votre structure*	Ville de votre structure*
<input type="text" value="SIREN/SIRET (9 à 14 chiffres)"/>	<input type="text" value="75001, 01053, ... (5 chiffres)"/>	<input type="text" value="Paris"/>
Votre structure a-t-elle bénéficié du <a href="#">fonds de solidarité</a> ?*	En quoi votre structure appartient-elle à l'ESS ?*	
<input type="text" value="Choisir"/>	<input type="text" value="Choisir"/>	

**Vous**

Votre nom*	Votre prénom*	Votre fonction*
<input type="text" value="Nom"/>	<input type="text" value="Prénom"/>	<input type="text" value="Dirigeant"/>
Votre email*	Votre téléphone*	
<input type="text" value="nom.prenom@structure.fr"/>	<input type="text" value="0123456789"/>	

Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité de l'aide "UrgenceSS" auprès de votre DLA en région : <https://www.info-dla.fr/coordonnees/>

Vous retrouverez en pièce jointe le communiqué de presse relatif à cette aide.

Contact : Service EMPLOI

E-mail : [emploi@ffbb.com](mailto:emploi@ffbb.com)

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Céline JEROME Chargée de mission Emploi/Formation	Tahar ASSED Directeur du Pôle Formation et Emploi	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2021-07-07 NOTE LR CD CLUBS 2-PFE Emploi-Dispositif aide UrgenceSS VFIN	